



DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRENOM (MAJEUR SOUS TUTELLE)

Article 60 du code civil

Je soussigné(e),

NOM du représentant légal

Prénom(s)

Né(e) le

A (ville, pays)

Adresse

Mail

Téléphone

demande que le majeur sous tutelle :

NOM

Prénom(s)⁽¹⁾

Né(e) le

A (ville, pays)

De nationalité

Adresse

se prénomme désormais selon l'ordre déterminé ci-dessous :

1^{er} prénom : 4^{ème} prénom :

2^{ème} prénom :⁽²⁾ 5^{ème} prénom :

3^{ème} prénom : [...]

Pour le(s) motif(s) suivant(s)⁽³⁾ :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

J'atteste sur l'honneur qu'aucune procédure de changement de prénom(s) n'est actuellement en cours devant les juridictions françaises, et qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil au nom et pour le compte du majeur sous tutelle.

⁽¹⁾ Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans l'acte de naissance du majeur sous tutelle, dans l'ordre présentement établi.

⁽²⁾ Ne remplissez cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre de prénoms. Toutefois, il paraît opportun d'en limiter le nombre.

⁽³⁾ Si la place vous manque, il vous est possible d'expliquer sa/ses motif(s) sur papier libre que vous joindrez à la demande.

Je déclare n'avoir jamais formulé de demande de changement de prénom(s) au nom et pour le compte du majeur sous tutelle

Si tel n'est pas le cas,

- J'indique avoir déjà formulé la ou les demande(s) de changement de prénom(s) et pour le compte du majeur sous tutelle, et mentionnée(s) ci-dessous :

| Date et lieu de la demande | Autorité saisie | Date de la décision rendue |
|----------------------------|-----------------|----------------------------|
| | | |
| | | |

Je demande également la mise à jour des actes de l'état civil listés ci-dessous, dès lors que le changement de prénom(s) demandé aura une incidence sur ces actes :

Son acte de naissance : Naissance le à

Son acte de mariage (le cas échéant) : Mariage le à

L'acte de naissance de son conjoint (le cas échéant)

NOM du conjoint :

Prénom(s) du conjoint :

Date et lieu de naissance (ville, pays) du conjoint :

L'acte de naissance de son partenaire de PACS (le cas échéant)

NOM du partenaire :

Prénom(s) du partenaire :

Date et lieu de naissance (ville, pays) du partenaire :

L'acte de naissance de son/ses enfant(s)⁽⁴⁾ (le cas échéant)

| | Premier enfant | Deuxième enfant | Troisième enfant |
|-------------------|----------------|-----------------|------------------|
| NOM | | | |
| Prénoms(s) | | | |
| Date de naissance | | | |
| Lieu de naissance | | | |

- Le majeur sous tutelle est de nationalité étrangère⁽⁵⁾ et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de sa loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis informé(e) que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet dans le pays dont le majeur sous tutelle est ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'ait valablement reconnue. Je procéderai ou ferai procéder, au nom et pour le compte du majeur sous tutelle, aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à le

Signature du représentant légal :

⁽⁴⁾ Si plus de trois enfants sont concernés par la mise à jour des actes de l'état civil, merci de joindre une page supplémentaire à la présente demande.

⁽⁵⁾ Si le majeur sous tutelle possède une double nationalité (dont la nationalité française) ou est réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne lui est pas destinée.

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1) D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2) De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3) De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.